

LE DANGER DES PILES ET BATTERIES (ACCUMULATEURS) AU LITHIUM

Trottinettes électriques, vélos électriques, overboards, GPS, téléphones portables, perceuses et autres matériels sans fil, brosses à dent électriques, cigarettes électroniques...



Régulièrement, des batteries et piles lithium sont retrouvées dans le tri sélectif (poubelle jaune), dans les bennes en déchèterie, ou dans les ordures ménagères de notre territoire. Les batteries et piles lithium sont des déchets dangereux qui doivent être collectés séparément.

Qu'est-ce qu'une pile ou batterie lithium ?

Le lithium est présent dans les piles et les batteries dans de nombreux objets de notre quotidien : les moyens de transports légers (trottinettes, vélos électriques, overboards...), les GPS, les téléphones portables, perceuses et autres matériels sans fil, brosses à dent électriques, cigarettes électroniques... Les piles et batteries au lithium représentent une technologie qui a révolutionné notre façon d'utiliser l'énergie portable.

Pourquoi faut-il déposer les batteries et piles lithium en déchèterie ou en point de collecte ?

Les piles et batteries endommagées présentent des **risques chimiques, d'incendie et d'explosion** lors de la manipulation des déchets par les engins. Le lithium contenu dans les batteries est très réactif, surtout avec l'eau, lors d'un choc et si la température ambiante est trop élevée. Il y a donc un risque d'incendie qui met en péril des vies (agents sur la chaîne de tri), les infrastructures de collecte et de tri, et l'environnement.

En 2024 Métrópolis, centre de tri basé à Portes-lès-Valence, doit faire face à une recrudescence des départs d'incendie. Ce ne sont pas moins de 38 départs de feu qui ont été enregistrés, tous dus à des erreurs de tri (dont les piles et batteries au lithium). Ces départs de feu peuvent nécessiter l'intervention des pompiers avec des arrêts de la chaîne de tri.

Un doute sur tri ? Rendez-vous sur le [guide du tri](#) accessible en ligne ou contacter les services du SYPP.



➔ Besoin d'informations complémentaires ?
Le SYPP reste à votre écoute : contact@sypp.fr

Où jeter les appareils avec des piles et des batteries lithium ?

Les piles et batteries au lithium ne sont pas des déchets comme les autres, ce sont des déchets dangereux. Une prise en charge spécifique en déchèterie ou en point de collecte est obligatoire.

Les appareils peuvent être déposés dans les déchèteries du territoire du SYPP. Ces appareils sont ensuite acheminés en centre de traitement adapté où ils seront recyclés.

Ils peuvent être rapportés en point de collecte spécifique. Trouvez la [carte des points de collecte Corepile](#) :



Pour votre sécurité au quotidien, il est important de :

- Éviter les chocs et perforations
- Ne pas exposer les batteries et piles à des températures élevées (> 60°C)
- Utiliser uniquement le chargeur d'origine
- Ne pas laisser une batterie en charge sans surveillance
- Stocker dans un environnement sec à température modérée

En cas d'incident, il faut isoler la batterie si possible et utiliser un extincteur adapté aux feux de métaux. L'eau est à proscrire car elle peut aggraver la situation.